



Chambre régionale des comptes  
des Pays de la Loire

**Réponse de Mme Marie-Michelle JOANNIS,  
Directrice de l'Hôpital intercommunal Sèvre et Loire  
au rapport d'observations définitives  
de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire  
en date du 2 mars 2011**



Vertou, le 9 n

11/03/2011

La Directrice

à

Madame la Présidente  
Chambre Régionale des Comptes  
des Pays de la Loire  
25 rue Paul Bellamy  
BP 14119  
44041 NANTES Cedex 1

Lettre Recommandée avec A.R. n° 1A 046 459 8504 3

N/REF : MMJ / FL - 328 / 2011

OBJET : Observations définitives concernant la gestion de l'HISL

Chambre Régionale des comptes  
des Pays de Loire

**CHAMBRE REGIONALE****11 MARS 2011****DES COMPTES**

Madame la Présidente,

253  
11 MARS 2011  
GREFFE

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier en date du 2 mars 2011, auquel était joint le rapport d'observations définitives arrêté par la chambre dans sa séance du 11 février 2011.

A la lecture du rapport, je me permets de vous faire part d'éléments complémentaires importants sur les points suivants :

→ **A la page 2 du rapport** : L'adhésion au groupement de coopération sanitaire de l'agglomération nantaise pour les soins de suite n'a pas pu être formalisée, le GCS n'ayant pas encore adressé à l'établissement la convention d'adhésion. Par contre, le déploiement du logiciel "Trajectoire" outil de régulation des admissions en soins de suite, est en cours : le paramétrage des données administratives a été réalisé les 23 et 28 février 2011, la formation des utilisateurs est programmée le 7 avril 2011 et le paramétrage du thésaurus médical le 8 avril 2011.

→ **A la page 3 du rapport** : en médecine les OQOS n'ont pas été atteints en 2008 et en 2009. Pour 2010, le nombre de séjours réalisés s'élève à 288.

Dans l'avenant au CPOM en date du 17 janvier 2011, l'objectif quantifié a été fixé à 223 séjours.

→ **A la page 5 du rapport** : Les données d'activité 2010 pour l'activité "soins de longue durée redéfinis" sont fortement à la hausse puisque le taux d'occupation s'élève à 97,48 %, l'année 2009, année de la partition, étant difficilement comparable aux années précédentes.

Pour les soins de suite en 2010, la Durée Moyenne de Séjour s'élève à 33,64 jours.

Sur la valorisation des données d'activité : En 2010, en médecine, le nombre de séjours s'élève à 288, en forte hausse ; en SSR le nombre de points IVA produits s'élève à 46 755 846, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2009, le nombre de points IVA / jour égal à 1419 est en augmentation de 5 % par rapport à 2009.

.../...

Enfin, la proportion élevée de patients hors département au Loroux-Bottereau (9,4 %) n'est pas du tout en contradiction avec son rôle d'hôpital de proximité, puisque ces patients proviennent de communes proches du Maine et Loire (Landemont, La Varenne, Saint Laurent des Autels) non desservies par un établissement de santé ; l'hôpital du Loroux-Bottereau étant l'établissement de référence le plus proche.

→ **A la page 6 et à la page 7 du rapport** : Le plan d'amortissement fera l'objet d'une décision de l'ordonnateur qui sera présentée au conseil de surveillance du 12 mai 2011, ainsi que l'annexe F2 du compte financier.

→ **A la page 10 du rapport** : Pour maîtriser le risque financier que présente l'emprunt structuré dit à barrière de change, l'établissement a pris dès 2010 et également pour 2011 des mesures conservatoires qui consistent à fixer le taux en fonction du marché financier et à geler deux échéances en 2010 au taux de 5,35 % pour la première, 4,23 % pour la seconde et quatre échéances en 2011 au taux de 4,96 %.

**En conclusion**, consciente des points de vulnérabilité relevés, j'ai pris d'ores et déjà des mesures pour compenser l'arrêt du Contrat de Retour à l'Equilibre : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, un tarif "supplément pour chambre seule" a été arrêté par délibération du conseil de surveillance. Cette recette devrait compenser l'arrêt du dernier versement du Contrat de Retour à l'Equilibre.

Enfin, le projet de restructuration du Loroux-Bottereau intègre le fonctionnement en doublon de certains services logistiques et médico-techniques, avec une recherche d'efficacité et de gains de productivité ; l'étude d'une cuisine centrale, à titre d'exemple, fait apparaître des gains de productivité non négligeables.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma réponse, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice,

*M.M. JOANNIS*

